

### 3 – FAITS et GESTES (*chantier !*)

Un certain nombre d'évènements, de faits, de couples action-réaction, constituent – ici, comme dans toute Révolution – des **tournants** ou des **accélérateurs** (Cf. in PERONNET Michel l'article « Journées » pages 182/ 195) sans parler des **dynamiques externes, mondiales** (environnementales, « impérialistes », cycliques) qui souvent s'empilent, se cumulent.

Avertissement : certains chiffres sont, comme toujours, à prendre avec des pincettes (démographie, économie). Ainsi, sur la vente des Biens nationaux, plusieurs statistiques sont disponibles. Dans le *Dictionnaire de la RF* (**TULARD 1998**, page 582), il est dit : « Ils représentent une fortune colossale en biens fonciers, peut-être **20%** des terres du royaume. » ; alors que **BODINNIER** (Bernard Bodinier, Éric Teyssier, *L'évènement le plus important de la révolution française, la vente des biens nationaux*, Société des études robespierristes et comité des travaux historiques et scientifiques **2000**) parle de **6%** du territoire ! **SCHEIDEL** (*Une histoire des inégalités de l'âge de pierre au XXIe siècle*, Actes sud **2021**, page 335) indique lui que « La noblesse qui possédait 25% des terres, mais n'était pas assujettie au principal impôt direct : la taille, et l'opposait avec succès à ce qu'on pût connaître ses revenus et sa fortune pour le paiement des taxes plus récentes, comme la capitation mise en place en 1695 et le vingtième apparu en 1749. Il en était de même du clergé, qui détenait 10% des terres ... » Dans « Bilan de la vente des biens nationaux » (*Atlas RF 2016*, page 67), on précise : « La vente des biens nationaux a mis sur le marché 10% du territoire national ... » MAZURIC parle lui du « premier ordre », celui du clergé ... propriétaire en « main morte » de 8% environ des terres affermées, les meilleures du royaume ... » (page 30, 1789, HD 2019) Enfin, PERONNET (*50 mots clefs RF 2005*, page 55) souligne que « La vente des biens nationaux est une longue opération – elle dure de 1791 à 1825 environ – et considérable puisqu'on estime que le transfert de propriété qui en résulte porte sur des surfaces représentant 20% du territoire et sur des sommes de l'ordre de 6 milliards de francs ... » Comment choisir sinon en devenant soi-même spécialiste !?

#### 1 - ORIGINES : La faute à Gutenberg, à Spinoza, à Laki, à Rousseau, à la « perfide Albion » ou à Adam ?

Bien entendu la RF est le fruit « des tensions sociales, politiques, intellectuelles et culturelles propres à la France d'Ancien Régime et de l'impossibilité pour la monarchie de s'auto-réformer. Les idées des philosophes ont-elles provoqué la Révolution ? Non encore ...

car ce sont les hommes qui font les révolutions et non les idées, mais les hommes qui font les révolutions les font AUCSI à l'aide de leurs représentations du monde forgées avant la Révolution, et parmi celles-ci les idées des Lumières, dans leur pluralité, leurs contradictions, leurs oppositions, ont joué un rôle déterminant. » (BIARD Michel (Collectif), *La Révolution française – Une histoire toujours vivante*, Tallandier 2010, page 37)

Cependant, l'invention créatrice des femmes et des hommes s'enracine et s'oriente dans des structures déjà présentes style l'imprimerie. Bien avant que la tête de Louis n'ait chut, des idées neuves avaient déjà roulé sur le monde. On pourra consulter avec profit : « L'Atlantique en ébullition (1770-1830) » dans *l'Atlas RF* de PY Beaurepaire, pages 6/ 17 ; BOUMEDIENE Samir, *La colonisation des savoirs – Une histoire des plantes médicinales du nouveau monde*, Editions des mondes 2016 ; BERCE Yves-Marie, *Croquants et nu-pieds – Les soulèvements paysans en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Gallimard (1974) 1991 ; CHARTIER R, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Seuil 1990 ; DARNTON Robert, *Pour les Lumières – Défense, illustration, méthode*, PU de Bordeaux 2002 ; HAZARD Paul, *La crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Fayard (1961) 1989 [« La majorité des Français pensait comme Bossuet, tout d'un coup, les Français pensent comme Voltaire ; c'est une révolution. »] ; LEMARCHAND G, *L'économie en France de 1770 à 1830*, Armand Colin 2008 ; NICOLAS Jean, *La rébellion française – Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Seuil 2008 ; SCHEIDLER Fabian, *La Fin de la mégamachine – Sur les traces d'une civilisation en voie d'effondrement*, Seuil 2020 ; SOLE Jacques, *Révolutions et révolutionnaires en Europe (1789-1918)*, Folio 2008 ; ZILBERGEBERG Michel, *Une si douce domination – Les milieux d'affaires français en Espagne vers 1780-1808*, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France, Ministère des Finances 1993 ;

Et sur un site de « gôche », voir le boulot pugnace de Jacques SERIEYS « *De 1773 à 1802, longue période de poussée populaire, démocratique et révolutionnaire* (2020) » : Durant le dernier tiers du 18<sup>ème</sup> siècle, le monde occidental connaît une longue phase de développement économique et démographique ainsi que de découvertes scientifiques et techniques. Il s'agit surtout d'une période révolutionnaire durant laquelle éclatent d'innombrables luttes populaires, durant laquelle s'épanouissent des idéaux

émancipateurs, durant laquelle même les rois se voient contraints de devenir "éclairés", durant laquelle la Révolution s'impose dans la plus grande ville du monde, Paris. De grands historiens ont bien perçu ce tournant majeur de la fin du 18ème où même le mot Révolution change de sens passant de l'astronomie à l'actualité : "Révolution occidentale" pour Auguste Comte, "âge de la révolution démocratique" pour Robert Palmer, "ère des révolutions" pour Eric Hobsbawn, "âge des révolutions dans un contexte global" pour David Armitage et Sanjay Subrahmanyam ... » (la suite sur <http://www.gauchemip.org/spip.php?article981>) ;

**En 1783, le Laki, volcan islandais, plonge l'Europe dans le chaos :** « Il y a un peu plus de deux siècles, des nuées insalubres venues d'Islande ont jeté la désolation sur l'Europe. Comme aujourd'hui, experts et politiques se sont interrogés sur les réponses à donner à un tel cataclysme. En 1783, le volcan en cause était le Laki. L'historien Emmanuel Garnier (CRHQ, CNRS-université de Caen), délégué auprès du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE), retrace, dans *Les Dérangements du temps : 500 ans de chaud et froid en Europe* (Plon, 2010), un épisode qui selon lui marque "l'acte de naissance de l'Etat providence en France". L'éruption du Laki, du 8 juin 1783 à février 1784, fut bien plus importante que celle à laquelle nous assistons. En Islande, c'est l'hécatombe : 80 % des moutons, la moitié des bovins et des chevaux périssent de fluorose, bientôt suivis de 20 % de la population, réduite à la famine. "Certains historiens rapportent qu'un couple d'homosexuels aurait été offert en sacrifice expiatoire", raconte l'historien. Bien avant que la nouvelle ne parvienne en Europe, le nuage y fait sentir ses effets délétères. Le dioxyde sulfurique présent dans la brume attaque le système respiratoire des plus faibles. En Angleterre, selon le géographe John Grattan, la surmortalité est 30 % supérieure à la moyenne. En France, les registres paroissiaux révèlent un taux identique, "notamment chez les enfants de 1 à 8 ans, dans toutes les couches sociales", indique Emmanuel Garnier. L'Observatoire de Paris et l'Académie des sciences, nés en 1670, mais aussi la toute jeune Société royale de médecine (1778) sont mobilisés. On fait voler moult cerfs-volants dans les nuées, porteurs de morceaux de viande qui redescendent à terre "corrompus". Des mesures prophylactiques sont édictées, mais, au total, 160 000 personnes auraient succombé en Europe. C'est ensuite le climat qui se déchaîne, à cause des poussières qui

masquent le Soleil : l'hiver, précoce, est particulièrement rigoureux, suivi d'un redoux subit qui occasionne des inondations sur tout le continent.

Le pouvoir royal débloque 3 millions de livres pour aider les victimes, soit 1 % du budget de l'Etat. L'image de Louis XVI "le Bien-faisant" en sort renforcée. Le Laki ne serait donc pour rien dans la Révolution française ? C'est là un "*serpent de mer porté par les Anglo-Saxons et les géologues*", indique Emmanuel Garnier, pour qui les orages des 13 et 14 juillet 1788 ayant ravagé les cultures céréalières sont plus en cause que le volcan assoupi. » ... Cf. aussi RABARTIN Roland et ROCHER Philippe, *Les volcans, le climat et la Révolution Française*, Mémoire thématique n° 1 de LAVE (revue de vulcanologie) ;

## **Un milliard d'humains vous contemplent ?**

« Les historiens et démographes qui se sont consacrés à évaluer le mouvement long de la population mondiale, estiment que celle-ci approchait le milliard d'êtres humains à la fin du XVIIIe siècle [...] un tiers dans l'Empire chinois [...] moins du cinquième dans l'Inde du Grand Mogol où s'enracine, à la périphérie, l'esquisse d'une domination britannique [...] En pleine croissance sur son territoire continental immense, l'Empire russe rassemble entre 50 et 60 millions d'habitants, en majorité slaves ; l'Afrique, y compris l'Afrique du nord, approche les 200 millions d'habitants quand les « deux » Amériques, après les effondrements démographiques qui ont succédé au tems des « conquêtes » au centre et au sud, ont renoué avec une croissance dont le socle en 1800 s'établit à 165 millions d'habitants au total. [...] A l'Ouest émerge le Royaume de France avec ses 28,1 millions d'habitants : stabilisé dans ses nouvelles frontières incluant la Lorraine ducale depuis 1766 et la Corse soumise, [il est] sans doute devenu après la Chine des conquérants mandchous et l'Inde du Grand Mogol, le troisième ensemble géopolitique unifié le plus peuplé de la Terre en 1789 ! C'est en outre un pays jeune et densément peuplé : 40% de sa population est constituée d'adultes de 20 à 60 ans, et un cinquième de jeunes de moins de 19 ans assure le renouvellement à venir des générations, les âgés de plus de 60 ans n'excédant pas 8%. [...] Les 28 Mh du royaume se répartissent en deux ensembles inégaux : ici, les 4/5 dans les campagnes ouvertes, là, les habitants des villes qui en représentent le cinquième dans des espaces plus confinés.

[...] De très grandes villes : Paris avec ses plus de 600 000 habitants, Lyon et Marseille qui dépassaient les 100 000 [...] Les villes, surtout les plus grandes, sont le réceptacle, à la fois, du conservatisme ordinal et socioculturel le plus pesant et, en même temps, le lieu de toutes les innovations, des rébellions, des frondes salutaires, du refuge, et de la liberté des galetas où s'activent les « chambrelans », mais où s'écrivent des pamphlets plus ou moins clandestins et des œuvres insolites ... » (pages 9/ 11 ; 40/ 41 MAZAURIC)

« En 1789, la France fait figure de « géant démographique », selon l'expression de Jean-Pierre POUSSOU, avec ses 28 millions d'habitants rassemblés sur « un espace homogène et resserré ». Ne peuvent rivaliser avec elle que les Etats habsbourgeois qui englobent 26,5 millions de sujets, et la Russie avec plus de 20 millions d'âmes [Chiffre **à vérifier** car sur Internet on trouve des estimations variant entre 28 et 37 Mh en 1795 – NdA]. Mais le peuplement de l'empire autrichien est particulièrement hétérogène, à l'image de sa carte très discontinue ; quant à la Russie, elle est victime de son immensité qui se révélera pourtant une force en 1812. Nations moyennes : l'Angleterre avec 7,7 Mh (mais il faut y ajouter 4,5 millions d'Irlandais et 1,6 million d'Ecossais) et l'Espagne qui compte 10,5 millions de sujets. L'Allemagne comprend 22,5 Mh mais est fortement morcelée. Seule compte véritablement la Prusse forte de 6 Mh. Même observation pour l'Italie : 17 Mh, mais le morcellement des Etats est tel que là encore seul le royaume des Deux-Siciles dépasse les 5 millions. Mettons à part la Pologne amputée par plusieurs partages avant de disparaître de la carte. Le Portugal avec 2,9 Mh, les Provinces-Unies avec 2 Mh et la Suisse 1,6 million apparaissent comme de petits Etats sur le plan du peuplement. **Le poids de la démographie a été déterminant dans les guerres** qui ont opposé la France au reste de l'Europe ... » (page 442, TULARD Jean (Collectif), *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, Robert Laffont (1987) 2004).

## **La journée des Tuiles (Grenoble, 7 juin 1788)**

Le roi s'oppose dès 1787 aux Parlements de Paris et de province (8 en tout) qui refusent la création de nouveaux impôts que seuls les Etats généraux peuvent consentir. Le 8 mai, le roi décide d'ôter aux Parlements le droit d'enregistrement des futures lois, et donc de

discuter ses décisions. A Grenoble, il donne même l'ordre d'exiler les parlementaires récalcitrants. Le 7 juin, lorsque la troupe arrive, la foule réunie sur les toits bombarde les soldats avec des tuiles. Le roi, devant une opposition si forte, recule et convoque les Etats généraux pour le 1<sup>er</sup> mai (en réalité le 5) 1789. Cf. SGARD Jean, *Les trente récits de la Journée des Tuiles*, PU de Grenoble 1988 ;

## **Le Palais-Royal, « vestibule » de la RF**

« Fils illégitime d'un épicier, Nicolas Chamfort (1741-1794) n'en reçut pas moins une éducation de qualité. Habitué à fréquenter les salons littéraires, il arpentait maintenant les rues de Paris, tout particulièrement le quartier du Palais-Royal, où il cherchait à influencer et à agiter l'opinion. A ce rythme, Chamfort devint l'un des principaux intellectuels à faire campagne en faveur du Tiers état. [...] Le Palais-Royal, situé près du Louvre, sur la rive droite, allait être au cœur des événements, Mallet du Pan le surnommant même le « vestibule » de la Révolution. L'endroit faisait certes partie du domaine du duc d'Orléans, mais restait libre de toute surveillance policière. Entourées d'arcades et bordées de librairies, de restaurants, de cafés, tels le Café de Chartres, le Café de Conti, la Grotte Flamande, les rues environnantes du Palais-Royal offraient de nombreuses distractions aux visiteurs qui s'y pressaient. C'était le lieu à Paris où débattre de politique. En 1788, la vente sous le manteau de textes interdits et de gravures érotiques, ainsi que la prostitution, y étaient florissantes. Pour Desmoulins, la France venait ici se rassasier de brochures subversives qui « *ont rendu tout le monde, et le soldat même, philosophe* ». Mais le principal instrument employé par le Tiers état pour mobiliser l'opinion, plus encore que les cafés, les clubs ou les sociétés, reste la presse ... » [ISRAEL 47]

## **La rédaction des cahiers de doléances (hiver 1788)**

Les milliers de Cahiers qui furent rédigés par les « sujets » royaux, avec leur liste interminable de « doléances », même manipulées par certaines élites, fouaillèrent le pays en profondeur. Cf. GRATEAU Philippe, *Les Cahiers de doléances – Une relecture culturelle*, PU de Rennes 2001 ; SERNA Pierre, *Que demande le peuple ? Les cahiers de doléances de 1789*, Textuel 2019 ;

« *L'esprit de la Révolution*, écrira Tocqueville, qui agitait les bourgeois des villes se précipita aussitôt par mille canaux dans cette population agricole ainsi remuée à la fois dans toutes ses parties et ouvertes à toutes les impressions du dehors, et pénétra jusqu'au fond. [...] C'est dans ce climat « dominé par un dynamisme politique de la plume et de la parole » (Hubert Méthivier), dans une atmosphère qui sent déjà la poudre déchargée par la troupe contre des paysans qui attaquent ici et là les châteaux et retiennent les convois de grains que se déroulent les assemblées électorales. Elles envoient à Versailles leurs députés. Parmi les nobles, plus de 33% de membres de la petite noblesse, le reste constitué de nobles de robe. Beaucoup de militaires : 154 ou officiers comme La Fayette, Clermont-Tonnerre ou Latour-Maubourg. Dans le clergé, 46 prélats dont quelques libéraux comme Talleyrand ou Champion de Cicé, et plus de 200 curés comme Grégoire. Dans le Tiers, aucun paysan, aucun artisan. **300 avocats et juristes** comme Target, Tronchet, Thouret, Mounier, Barnave ou Robespierre, une centaine d'hommes d'affaires, une centaine de maîtres artisans, de rentiers, quelques propriétaires surveillant l'exploitation de leurs terres, des savants comme l'astronome Bailly. Onze nobles, dont Mirabeau, et 3 prêtres dont Sieyès, prennent place parmi les députés du Tiers. Quelques protestants aussi, comme le pasteur Rabaut Saint-Etienne de Nîmes. En ces **hommes**, les Français placent leurs espérances ... » (BERTAUD 37]

## **2 - Les étapes de la RADICALISATION**

### **Bastille, symbole d'arbitraire, prise (14 juillet 1789)**

Alors que le 9 juillet l'Assemblée nationale se déclare « constituante », la pénurie de pain, le renvoi du ministre Necker et la concentration de troupes royales exacerbe la colère des Parisiens. Après avoir pillé l'Hôtel des Invalides (3 000 fusils et quelques canons), des centaines d'insurgés se dirigent vers la prison de la Bastille pour y chercher de la poudre. La garnison capitule en échange de la vie sauve, et d'une centaine de morts chez les émeutiers. Les têtes du gouverneur Launay et du prévôt des marchands sont promenées sur des piques. Une assemblée d'électeurs des 3 ordres forme une milice civique (la Garde nationale, avec à sa tête le héros du moment La Fayette), place l'astronome Bailly comme maire au sein d'une **nouvelle institution, la Commune**. On a ensuite fait de l'évènement une

victoire du peuple sur la tyrannie, représentée par cette vieille prison où l'on enfermait les victimes de lettres de cachet.

## **La « Grande peur » et la « révolution municipale » (été 1789)**

« L'économie de la France repose sur l'agriculture » (page 27 Beaurepaire ATLAS) ;

« La paysannerie est traversée de courants de révoltes. [...] Tout ce qui modifie la vie traditionnelle provoque une réaction de solidarité paysanne, souvent violente, souvent armée. La campagne électorale de 1789 a habitué la population à réfléchir sur ses problèmes : elle a été sollicitée jusqu'au niveau de la communauté villageoise, comme le prouvent les cahiers de paroisse, expression souvent naïve des aspirations des ruraux, mêlant pêle-mêle l'amélioration des chemins, les droits casuels qu'il faut payer aux curés, la dîme qui va aux grosses abbayes, la lourdeur des impôts royaux et des remarques tout à fait locales. De tous ces cahiers se dégage surtout l'idée que la paysannerie attend des états généraux une amélioration de sa situation ; elle veut des terres et des terres libres de tout prélèvement féodal. A l'espoir de réalisations rapides de ces revendications succède l'abattement devant les lenteurs de l'Assemblée. [...] A partir du 20 juillet, la nouvelle des émeutes parisiennes pénètre dans la paysannerie et vient se superposer aux vieilles terreurs : crainte de perdre la récolte, crainte du seigneur, crainte du décimateur – seigneurs ou régisseurs des seigneurs, curés, circulent justement dans la campagne pour prélever dîmes et champarts –, crainte enfin du « brigand » ou de « l'étranger », coupeurs de blé. [...] à la fin de juillet, c'est toute la France qui est touchée par la Grande Peur. [...] Partout, on retrouve à peu près le même scénario : « On » (un cavalier, un voyageur, un piéton ...) a vu des « brigands » ou des « Anglais » ou des « Autrichiens », piller les récoltes du village voisin. Il faut se défendre : on s'arme de faux et de fléaux, on organise la défense du village et on attend. Comme rien n'arrive (...) les paysans se retournent alors contre leurs oppresseurs locaux pour obtenir une amélioration de leur sort, ils exigent du châtelain la livraison de ses archives, son « terrier » selon le terme de l'époque, et ils les brûlent. En cas de résistance du château, l'assaut est donné et quelquefois le seigneur est massacré ... » (pages 219/ 226 PERONNET)

Pour l'historien Timothy Tackett, « l'origine principale de la Grande Peur est l'inquiétude face au vide du pouvoir et au désordre, après la crise de juillet 1789. [...] La Grande Peur fait craindre à l'Assemblée réunie à Versailles un désordre généralisé. Les députés débattent des moyens de réprimer avant de s'orienter vers une réponse à la hauteur de l'évènement : l'abolition solennelle et symbolique – la plupart des droits étant rachetables – des privilèges et de la société d'ordres. C'est la fameuse nuit du 4 août. Pendant la même période, le territoire est secoué par la « révolution municipale ». A Dijon, le 15 juillet, le gouverneur est arrêté. La veille, au Havre, les « patriotes » en armes ont interdit le départ d'un convoi de grains pour Paris. La bourgeoisie patriote s'organise en comités locaux qui prennent le pouvoir, tantôt sans violences (Nantes), tantôt par un coup de force (Rouen). Certaines villes demeurent cependant aux mains des autorités en place (Aix-en-Provence, Toulouse) ou ne deviennent « patriotes » qu'au début 1790 (Lyon, Marseille). (page 33, Beaurepaire ATLAS, avec la carte sur la diffusion de la Grande Peur) ;

## **Femmes d'Octobre**

5/ 6 octobre 1789 : « Le lundi 5, à sept heures du matin, aux Halles de Paris, une jeune fille s'empare d'un tambour dans un corps de garde sans qu'on lui oppose la moindre résistance, bat la générale et entraîne des femmes du quartier vers l'Hôtel de Ville. [...] L'idée qui s'impose facilement à elles, et qui vient de loin, est d'aller chercher le roi-boulangier pour avoir du pain. Elle est conforme à la vieille conception, patriarcale et populaire, d'un Etat nourricier. La peur de la disette, à l'approche de l'hiver, est décisive dans ce mouvement révolutionnaire. [...] Une grave crise politique vient renforcer ce mécontentement et le rendre irrésistible. Les grandes décisions d'août (abolition de la féodalité et proclamation des Droits de l'homme) n'ont pas immédiatement supprimé l'Ancien Régime. Non sanctionnées par Louis XVI, elles demeurent, en septembre, lettre morte, alors que les députés, impuissants sur ce point, affaiblissent leur position aux yeux de l'opinion en discutant plutôt des moyens de renforcer l'autorité royale ... » (pages 507/ 522) ; voir aussi « Août 1792 », la prise des Tuileries, les massacres de septembre et l'élection de la Convention (pages 522/ 542) et « Juin 1793 » avec l'élimination des Girondins, la « politique de Terreur »

(pages 543/ 569) ... in SOLE Jacques, *Révolutions et révolutionnaires en Europe (1789-1918)*, Folio 2008 ;

## **La fusillade du Champ-de-Mars (17 juillet 1791)**

« Le 20 juin, la fuite à Varennes de la famille royale bouleversa l'opinion. Cette nuit-là se rompit l'ancienne alliance entre le peuple et le roi. La question du sort à lui réserver après son retour échauffa les esprits. Cette agitation s'ajouta à celle suscitée depuis plusieurs mois par les ouvriers au chômage. L'émigration s'était accélérée et avec elle la ruine des métiers de luxe. La baisse de l'assignat creusait la crise économique. Les ateliers de charité ne pourraient bientôt plus fonctionner. Certes le prix du pain, pour une fois, était bas. Mais si le travail manquait, comment le paierait-on ? [...] Les constituants, dans le but surtout de préserver la paix et les acquis de leur travail de deux années, renoncèrent au procès de Louis XIV : ils mirent hors de cause le roi. La protestation populaire se fit plus vigoureuse. Le matin du 16 juillet 1791, deux femmes proposèrent au club des Cordeliers de détruire les statues de rois qui décoraient place et ponts de Paris. Le président rejeta cette proposition comme imprudente. Cette motion paraît très représentative de l'attitude enthousiaste des femmes qui avaient pris parti pour la Révolution. Tout fraîchement initiées, elles vibraient sans retenue aux mots de Nation, de Liberté, d'Égalité ; néophytes, elles se montraient capables d'idées inventives susceptibles d'effaroucher ceux qui commençaient à devenir politiciens de profession. [...] Elles représentèrent donc une force potentielle ; utilisable à des moments critiques pour renverser les obstacles trop lourds, mais qu'il fallait soigneusement canaliser le reste du temps. Nous parlons ici des femmes ; précisons que ces remarques s'appliquent également aux hommes dits, depuis 1789, citoyens passifs. Eux aussi, ceux qui ne pouvaient justifier d'une contribution égale à trois journées de travail, de même que les domestiques, avaient été refoulés dans le néant politique : défilés et pétitions se succédèrent. C'est en ces mois de juin et de juillet 1791 que se précisa le divorce entre les bourgeois parisiens – même très petits – qui incarnaient, selon eux, le peuple tout entier, et la masse des chômeurs, des femmes, des gens de peu, qui avaient pris feu et flamme pour la Révolution.

**A partir de la fuite à Varennes, et de la décision de l'Assemblée de préserver le roi, il n'y eut plus de bouc émissaire entre elle**

**et le peuple.** [...] L'été de 1791 vit se dégrader les rapports entre le peuple et les nouvelles autorités. Ce furent d'abord des mesures libérales qui prétendaient, en abolissant l'ancien monde, apporter la prospérité. [...] Le 14 juin fut votée la loi Le Chapelier. En interdisant toute association professionnelle, patronale ou ouvrière, elle excluait le syndicalisme pour près d'un siècle. En juin toujours, la municipalité de Paris ferma les ateliers nationaux suspects de provoquer des troubles, privant du même coup de nombreux travailleurs des 20 sous par jour qui les faisaient vivre : le 24, ils manifestèrent place Vendôme en acclamant la République ; le 3 juillet, des chômeurs marchèrent sur l'Hôtel de Ville. [...] Le 6, le journal *Le Babillard* écrivit que les ouvriers usaient la patience des « *citoyens de tous les états. La Garde nationale, les marchands, les fabricants, les bourgeois, les artisans crient contre ces gens soudoyés par les séditieux ... On dit hautement qu'il faut les balayer à coups de canon.* » [...] Nous retrouvons ici le même argument utilisé par l'autorité royale contre la manifestation des femmes en octobre. [...] La majorité des députés entendait préserver leur œuvre, par la force si nécessaire : l'emploi de cette force même les consacrait comme incarnation de l'Etat. L'occasion leur en fut fournie par la manifestation du 17 juillet.

Ce jour-là, à l'initiative du club des Cordeliers, le peuple de Paris était appelé à se rendre au Champ-de-Mars pour signer une pétition, rédigée par François Robert. Ce texte commandait à l'Assemblée « *de convoquer un nouveau corps constituant pour procéder au remplacement et à l'organisation d'un nouveau pouvoir exécutif* ». [...] Mais la journée tourna au désastre. De très bonne heure, ce dimanche-là, la foule s'était amassée sur Champ-de-Mars, près de l'autel de la Patrie. Cette foule comportait de nombreuses femmes. Un incident, au départ comique, tourna au tragique et fournit à l'autorité un prétexte pour intervenir. Deux invalides s'étaient glissés sous l'autel, dans le but peut-être de regarder sous les jupes des dames. Surpris, ils parurent suspects, furent pendus non loin de là. Toutefois, les autorités municipales attendirent que toute la manifestation soit rassemblée sur les lieux pour intervenir. Depuis le matin, six mille signatures avaient déjà été placées sur les pétitions. Bailly, maire de Paris, proclama la loi martiale et arbora le drapeau rouge, celui de la violence exécutive. Dix mille gardes nationaux, La Fayette en tête, tirèrent sur les manifestants : des hommes, des femmes, des enfants dont certains étaient venus là comme à la promenade. Y eut-il des pierres lancées

contre les gardes ? En tous cas, ils chargèrent. Il y aurait eu 50 morts environ, et une douzaine de blessés. On conduisit bien des gens en prison : ceux qui, sur place, protestaient contre le comportement de la Garde nationale, plusieurs centaines de militants dans les sections de Paris, des meneurs ou de supposés meneurs. Ils furent relâchés un ou deux mois après. [...] Choisir, pour faire signer la pétition, l'autel de la Patrie au Champ-de-Mars était hautement symbolique : c'est là que Louis XVI, un an plus tôt presque jour pour jour, le 14 juillet 1790, avait prêté serment de fidélité à la Constitution. Choisir le Champ-de-Mars, ce lieu de la Fédération nationale, pour mitrailler le peuple sans armes, revêtit également une signification symbolique ... » (pages 132/ 135 d'un livre disponible au CRAS, de MARAND-FOUQUET Catherine, *La femme au temps de la Révolution*, Stock 1989).

Ce massacre aggrava la scission entre « républicains modérés/ monarchistes constitutionnels » et mouvement populaire. A sa suite, les sans-culottes vouèrent une haine tenace à Lafayette et au maire Bailly, ce dernier le payant de sa vie.

« Nous retrouvons la préfigure des « Journées de Juillet » dans toutes les anciennes révolutions, avec diverses issues, en règle générale défavorables, fréquemment catastrophiques. [...] Le peuple croît qu'il peut, par un nouveau coup, parachever ou corriger ce qu'il a accompli auparavant avec une insuffisante fermeté. [...] Le 17 juillet 1791, La Fayette fit tirer, au Champ-de-Mars, sur une manifestation pacifique de républicains qui venaient essayer de présenter une pétition à l'Assemblée nationale, celle-ci dissimulant la félonie du pouvoir royal, de même que les conciliateurs russes, 126 ans plus tard, ont dissimulé la félonie des libéraux ... » (pages 91/ 98, Léon Trotsky dans *Histoire de la Révolution russe*, tome 2, Seuil 1995) ;

## **La guerre contre le « roi de Bohême et de Hongrie » (20 avril 1792)**

Pour des raisons opposées, les royalistes et la plupart des républicains entraînent la France dans le conflit ... qui va s'exacerbant jusqu'en 1815 !

« L'acte le plus important de l'Assemblée Législative fut la déclaration de guerre à l'Autriche. Celle-ci faisait ouvertement des préparatifs, pour rétablir Louis XVI dans ses droits d'avant 1789. Le roi et Marie-Antoinette pressaient l'empereur, et leurs instances

devinrent de plus en plus pressantes après l'échec de l'évasion. Mais il est fort probable que ces préparatifs auraient traîné en longueur peut-être jusqu'au printemps prochain, si les Girondins n'avaient pas poussé à la guerre. [...] C'est seulement à la guerre que ce ministère poussa avec fureur, contre l'avis de Marat et de Robespierre, et le 20 avril 1792, les Girondins triomphaient. [...] La guerre était-elle nécessaire ? Jaurès (*Histoire Socialiste, La Législative*, p. 815 et suivantes) s'est posé cette question, et pour la résoudre il a mis sous les yeux des lecteurs beaucoup de documents de l'époque. [...] Les souverains étrangers craignaient certainement le développement des idées républicaines en France ; mais de là à courir dégager Louis XVI, il y avait loin : ils hésitaient à s'engager dans une guerre de ce genre. [...] La vérité, là-dessus, Marat l'avait bien dite, d'ailleurs, sans phrases : « *Vous voulez la guerre parce que vous ne voulez pas de l'appel du peuple pour porter à la royauté le coup décisif* ». [...] *Le spectre du peuple armé et insurgé, demandant à la bourgeoisie sa part de la fortune nationale, ne cessait de hanter ceux du tiers-état qui étaient arrivés au pouvoir, ou qui avaient acquis par les clubs et les journaux une influence sur la marche des événements. Il faut dire que peu à peu l'éducation révolutionnaire du peuple se faisait par la Révolution et qu'il s'enhardissait à réclamer des mesures imbuës d'un esprit communiste, qui auraient contribué à effacer plus ou moins les inégalités économiques ...* » (pages 230/ 231, KROPOTKINE)

La Révolution – guerre intérieure -, en éliminant d'anciennes élites, ainsi que la guerre extérieure contre les monarchies européennes, assurent la promotion fulgurante de jeunes officiers. Ainsi, Lazare HOCHÉ (1768-1797), simple soldat en 1789, gagne rapidement ses galons. Général en 1793, il vient à bout de l'insurrection vendéenne avec un mélange de fermeté et de tolérance. C'est encore lui qui repousse la tentative royaliste de débarquement à Quiberon. On lui propose, à 29 ans, le poste de ministre de la Guerre en juillet 1797. Il refuse et meurt en septembre de la tuberculose. D'autres n'ont pas cette humilité : « Mais comment les généraux, qui fournissaient l'or au gouvernement, outre la force des baïonnettes pour lutter contre les ennemis politiques, n'auraient-ils pas pris le dessus ? [...] Ils se débarrassèrent du contrôle des commissaires du Directoire et commencèrent à rivaliser pour investir l'Etat ... » [VOVELLE 254]

« Dans leur démarche de création d'un homme nouveau et d'un citoyen vertueux, sans qui il n'est point de démocratie, les

révolutionnaires ne cessèrent de dénoncer l'armée comme « porteuse des chaînes du despotisme » et « gangrénée des vices » de l'Ancien Régime. [...] De la Constituante à la Convention surgit une armée parallèle, celle des volontaires, puis celle de la réquisition. [...] Citoyen comme un autre, le militaire devait, à l'intérieur de l'armée, participer à l'élection de ses « magistrats » - ses chefs -, à celle des conseils d'administration qui, sortes de municipalités internes aux bataillons, régissaient sa vie quotidienne, à celle enfin des jurés de conseils militaires habilités à le juger. Les Girondins d'abord, les Montagnards ensuite, comprirent que cette conception d'une armée projection de la société civile, délibérante comme elle, était une menace pour l'Etat. [...] **La Convention montagnarde soumit l'armée à une stricte discipline** : les généraux désobéissants furent traduits en justice et parfois exécutés, **les soldats durent, de leur côté, dissoudre les clubs qui s'étaient créés au sein de l'armée ...** » [255 et 254 VOVELLE]

## **L'armoire de fer des Tuileries** (août/ novembre 1792)

Le 10 août 1792, après un rude combat, sectionnaires et fédérés s'emparent des Tuileries. Un coffre-fort – une ouverture aménagée dans un mur, dissimulée par un lambris pivotant – recelant de nombreux documents et des correspondances compromettantes – pour le roi comme pour certains députés (Mirabeau par exemple) – est découvert dans les appartements royaux. Son existence est révélée publiquement le 20 novembre 1792 au ministre Girondin de l'Intérieur Roland, informé par le serrurier François Gamain. Des lettres concernent des acteurs de la Révolution en cours (le général Santerre, La Fayette, Talleyrand ...) ; d'autres documents montrent des activités de corruption menées par les agents gouvernementaux sous la direction de DANGREMONT, qui avec Arnaud de Laporte sont les deux premiers guillotines pour raisons politiques. Malgré le « filtrage » probable, on découvre ainsi l'existence d'un vaste réseau de corruption mis en place dès 1789 par le comte de Montmorin [né en 1745 ; tué à la prison de l'Abbaye lors des massacres de Septembre ; convaincu qu'il faut accepter certaines réformes pour sauver la monarchie, il met sur pied, avec Mirabeau, le fameux « atelier de police » dont Danton serait (?) l'un des agents. Cf. Adolphe Fourier de Bacourt, *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck pendant les années 1789, 1790 et 1791*, t. 2, A. Pagny 1851 ; *Annales patriotiques et littéraires de*

*la France, et affaires politiques de l'Europe : journal libre par une Société des Écrivains Patriotes*, Buisson 1792.] pour corrompre meneurs populaires, orateurs de clubs voire députés. D'autres papiers ont été mis en lieu sûr ou détruits. Mais les plus grandes destructions sont imputables à ceux qui sont compromis par les conseillers occulte. Le ministre de l'Intérieur Roland aurait fait disparaître ce qui concernait son collègue Danton. Jean-Marie Roland dépose ce qui « reste » des archives sur le bureau de la Convention, brisant ainsi toutes les manœuvres destinées à empêcher de juger Louis XVI. Malgré leur faiblesse probatoire, les différentes pièces **supposées** avoir été gardées dans l'armoire de fer ont été utilisées à charge contre le roi. Suite de cette affaire, un décret (6 décembre 1792) a été publié portant sur le triage des papiers provenant du château des Tuileries, et sur leur publication par l'imprimerie nationale. Plusieurs recueils furent publiés fin 1792. Cf. BLANC Olivier, *La corruption sous la Terreur (1792-1794)*, Robert Laffont 1992 ; BOURZAT Jean-Dominique, *Une dynastie de serruriers à la cour de Versailles : Les Gamain*, L'Harmattan 2016 ; FREEMAN Andrew, *The compromising of Louis XVI – The armoire de fer and the French Revolution*, University of Exeter 1989 ; LEVRON Jacques, *Les inconnus de Versailles – Les coulisses de la cour*, Perrin 2009 (1<sup>re</sup> éd. 1968) ; MAUREPAS Arnaud de, et BOULANT Antoine, *Les Ministres et les ministères du siècle des Lumières (1715-1789) – Etude et dictionnaire*, Christian-JAS 1996 ;

### **3 - Le combat pour la (re)construction d'un Etat et, donc, contre le mouvement populaire, la démocratie directe (1793)**

« A l'été 1793, le mouvement populaire est à son point culminant. A aucun autre moment de la Révolution les sans-culottes – parisiens surtout – n'ont été plus forts, plus capables d'énoncer et d'imposer un programme cohérent. Il allie défense nationale et défense de la Révolution : épuration de l'armée avec en particulier expulsion des officiers nobles, formation d'une armée révolutionnaire assurant le ravitaillement de Paris, application du maximum à toutes les denrées de première nécessité, emprunt forcé sur les riches, « confiscation de tous les biens des conspirateurs pour assurer une rente de 150 livres à tout révolutionnaire armé » [SOBOUL page 36]. **Les Montagnards qui dominent désormais la Convention cherchent à endiguer le mouvement.** Pour eux, la révolution du 2 juin a atteint son but et la tâche est maintenant de calmer les

départements, de rassurer les députés de la Plaine et les possédants, d'éviter les mesures d'exception et de terreur. La Commune soutient leurs efforts et Hébert, substitut du procureur, publie dans son Père Duchesne des phrases étonnantes sous sa plume : « Il est dans l'intérêt des riches de se sans-culottiser » (n° 243) ou encore : « Les sans-culottes n'en veulent pas aux propriétés des riches » (n° 245). Le rapport de forces n'est pourtant pas en faveur de l'ordre [...] La Commune elle-même commande à une Garde nationale qui n'est pas toujours docile car ses éléments populaires, les plus nombreux, sont gagnés aux idées de réquisition et taxation. [...] Sur la question des subsistances, la Convention décrète le 11 septembre le maximum national des grains et des farines : tous les meuniers sont mis en réquisition, ceux qui cessent de moudre ou qui n'obéissent pas peuvent être condamnés à une amende de 3 000 livres. Le 23 septembre, Coupé de l'Oise présente un rapport : « *Dans les temps ordinaires, explique-t-il, le prix des choses se compose et se forme naturellement de l'intérêt réciproque des vendeurs et des acheteurs. [...] Mais lorsqu'une conspiration générale de malveillance, de perfidie, de fureurs, dont il n'y a pas d'exemple, se réunit pour rompre cet équilibre naturel, pour nous affamer, pour nous dépouiller, le salut du peuple devient la règle suprême. [...] Il faut, par un maximum, se contenter d'établir des bornes salutaires et justes, qu'il ne sera pas permis d'outrepasser.* » [...] **Les denrées concernées sont** : la viande fraîche, la viande salée et le lard, le beurre, l'huile douce, le bétail, le poisson salé, le vin, l'eau-de-vie, le vinaigre, le cidre, le bois à brûler, le charbon de bois, le charbon de terre, la chandelle, l'huile à brûler, le sel, le savon, la potasse, le sucre, le miel, le papier blanc, les cuirs, les fers, la fonte, le plomb, l'acier, le cuivre, le chanvre, le lin, les laines, les étoffes, les toiles, les matières premières qui servent aux fabriques, les sabots, les souliers, les colza et rabette, le tabac. Pour le bois à brûler et le charbon, le prix de 1790 n'est augmenté que du vingtième. Certaines denrées reçoivent un prix fixe : le tabac à fumer sera à 10 sols la livre, la livre de sel à 2 sols, la livre de savon à 25 sols ... » (HAZAN pages 258/ 267)

## **La Terreur (???????)**

La Terreur est le terme employé qui désigne la séquence RF entre 1793 et 1794. La Convention montagnarde, face aux menaces (insurrection vendéenne, révoltes fédéralistes et guerre extérieure) et à la pression populaire, met en place un gouvernement resserré

(Comité de Salut public, Tribunal révolutionnaire, etc.) « révolutionnaire jusqu'à la paix » ...

## Annexe – **D'une Assemblée, l'autre :**

Le 5 mai 1789, Louis XVI ouvre les **Etats généraux** à Versailles. Il espère ainsi contourner la fronde des Parlements régionaux qui veulent partager le pouvoir et lever de nouveaux impôts. Cette première assemblée, composée de 1139 députés représentant 3 ordres, sera suivie d'une succession de 5 autres Assemblées nationales qui, en l'espace de 12 années vont transformer en profondeur le pays, voire le monde.

L'**Assemblée nationale constituante** (7 juillet 1789-30 septembre 1791) proclame la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Jacqueries paysannes et émeutes urbaines la poussent en avant pour en finir avec la misère et briser le joug multiséculaire. Avant de se séparer, elle vote une Constitution (3 septembre) mais reste une monarchie à l'anglaise.

L'**Assemblée nationale législative** (1<sup>er</sup> octobre 1791-20 septembre 1792) doit poursuivre la tâche amorcée par la Constituante. Elle s'efforce de clore la Révolution mais la Guerre (20 avril) contre la Prusse et l'Autriche, voulue par elle, ne va pas servir d'exutoire mais accroître la pression populaire.

La **Convention** (21 septembre 1792-26 octobre 1795). L'ANL, dépassée, laisse sa place à une nouvelle représentation baptisée en référence aux conventionnels des Etats-Unis. La chute de la monarchie (fuite à Varennes ; prise des Tuileries), les grains de la colère et les différentes menaces (Vendée et guerre aux frontières) vont durcir le ton. Le mouvement populaire, représenté principalement par la Commune insurrectionnelle et les sections parisiennes va se heurter à la reconstitution d'un Etat « révolutionnaire », la Convention et ses comités ! Instauration de la **1<sup>er</sup> République** française qui durera jusqu'au 18 mai 1804 (proclamation de l'Empire).

Le **Directoire** (26 octobre 1795-9 novembre 1799). Les différentes factions et la Commune insurrectionnelle éliminées, un nouveau régime se met en place. La Vendée est pacifiée et les armées sont à l'extérieur (Hollande, Suisse, Italie, et même Egypte).

Le **Consulat** (10 novembre 1799-18 mai 1804) prend le relai. Napoléon Bonaparte, brillant général de la République la sauve militairement pour mieux la liquider politiquement. Il installe une nouvelle aristocratie, celle de l'Empire et un nouveau pouvoir, le sien.